

d'études collégiales après leurs études secondaires. Il faut souvent présenter une recommandation de la part du directeur de l'école secondaire fréquentée auparavant ainsi que les résultats obtenus aux *College entrance examination board tests* (examens du Conseil d'admission du collège).

Europe

L'étudiant qui remplit les conditions d'admission à une université européenne est généralement considéré admissible par les universités canadiennes. On peut cependant exiger qu'il subisse, oralement ou par écrit, un examen de compréhension du français ou de l'anglais.

Moyen-Orient, Asie, Amérique du Sud et pays d'Afrique non membres du Commonwealth

L'étudiant doit établir la preuve qu'il a été reçu à des examens qui lui permettraient d'entrer à l'université dans son propre pays, par exemple, au *BGCE* (britannique), aux *College entrance examination board tests* des États-Unis, ou au *Bachillerato* (Amérique latine).

Baccalauréat international

La plupart des universités canadiennes acceptent le baccalauréat international comme diplôme d'admission.

Programmes et cours menant à un diplôme²

À l'université, l'étudiant peut habituellement, en l'espace de trois à cinq ans, obtenir un baccalauréat ès arts ou ès sciences, ou un baccalauréat spécialisé, par exemple en génie civil, en administration des affaires, ou en agriculture. Certains diplômes (droit, théologie, art dentaire, médecine et autres) sont plus longs à obtenir et, dans de nombreux cas, leur préparation est liée à l'obtention préalable d'un baccalauréat ès arts ou ès sciences. Le nombre d'inscriptions à ces cours spécialisés est souvent limité dans le cas des étudiants étrangers. Dans la majorité des universités, l'étudiant peut préparer un baccalauréat général, un baccalauréat avec concentration ou un baccalauréat spécialisé. Un programme de spécialisation, qui comporte généralement une année supplémentaire d'études, exige l'approfondissement d'une ou deux

²On trouvera tous les renseignements nécessaires au sujet des options de cours, des programmes menant à un diplôme et des conditions d'admission à l'université dans le *Répertoire des universités du Canada* et dans le *Commonwealth Universities Yearbook*, mentionnés au bas de la page précédente.